

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## COVID-19 État de situation dans Lanaudière

---

**Joliette, 7 janvier 2021** – La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire informer la population de la situation de la pandémie dans la région.

Globalement, le nombre de cas a augmenté au cours des dernières semaines, en particulier dans le sud de la région. Même si certaines MRC connaissent une diminution de cas actifs, la situation générale commande le maintien du niveau d’alerte rouge pour toute la région.

D’ailleurs, le gouvernement a annoncé hier l’application d’un couvre-feu à compter du 9 janvier; une mesure collective visant à réduire encore davantage les contacts dans le but de reprendre le contrôle sur la propagation du virus et de diminuer la pression sur les hôpitaux et leur personnel notamment. Des mesures déjà en place depuis décembre touchant, entre autres, les commerces, le télétravail et les visites aux personnes seules et aînées hébergées se poursuivront jusqu’au 8 février 2021.

### État de situation

En date du 7 janvier 2021, dans Lanaudière, on compte 139 nouveaux cas pour un total de 1 528 cas actifs et aucun nouveau décès. Quarante personnes sont hospitalisées, dont 11 aux soins intensifs. Enfin, 252 membres du personnel ont été retirés du travail en raison de la COVID-19.

La situation demeure sous contrôle dans les hôpitaux, même si le nombre d’hospitalisations a connu une hausse.

Pour connaître les milieux de vie qui sont en éclosion, [veuillez consulter les listes publiées par le MSSS quotidiennement](#). À cet égard, les équipes du CISSS sont en soutien aux milieux qui le nécessitent et des visites sont réalisées pour s’assurer du respect des consignes visant la sécurité des résidents et des employés.

En ce qui concerne les milieux de travail, on dénombre 52 éclosions actives, dont 20 au nord et 32 au sud. Sept milieux de garde sont en éclosion, dont 2 au nord et 5 au sud. Il n’y a aucune éclosion active en milieu scolaire puisque les écoles sont fermées depuis plus de 14 jours.

### Cliniques de dépistage

Dans le contexte actuel, le dépistage prend tout son sens et la population ne doit pas hésiter à se faire dépister. Comme le rappelait d’ailleurs hier le directeur national de santé publique, le Dr Horacio Arruda, « C’est un devoir de collaborer avec la santé publique ». À cet égard, toute personne présentant des symptômes, ayant été en contact avec une personne infectée ou ayant été appelée par la santé publique dans le cadre d’une enquête épidémiologique, doit aller se faire dépister. Il en va de la santé de tous.

Pour connaître les modalités de dépistage offertes à la population, veuillez consulter le [site Web du CISSS](#) ainsi que sa page Facebook.

## **Vaccination**

La campagne de vaccination se poursuit dans la région, en conformité avec les orientations gouvernementales et en fonction du nombre de doses reçues. Ainsi, le vaccin est actuellement offert aux deux premiers groupes priorisés, soit les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les CHSLD et les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux œuvrant auprès des usagers.

Compte tenu des spécifications d'entreposage des vaccins et du nombre de doses disponibles, les personnes hébergées reçoivent le vaccin Moderna (qui peut être déplacé), alors que les travailleurs de la santé visés pour l'instant reçoivent le vaccin de Pfizer (qui ne peut être déplacé). À cet égard, un deuxième site de vaccination, sur rendez-vous, pour les travailleurs de la santé visés ouvrira sous peu au Centre multiservices de santé et de services sociaux Claude-David (actuellement les travailleurs sont vaccinés au CHDL).

En date du 6 janvier 2021, 2 282 doses du vaccin ont été administrées.

La vaccination se poursuivra selon [la priorisation retenue par le MSSS](#) et le nombre de doses reçues. Ainsi, il est prévu de procéder à la vaccination des membres de la communauté atikamekw de Manawan dans les prochaines semaines.

Les informations ainsi que les modalités concernant les étapes à venir pour la campagne de vaccination seront communiquées à la population dès qu'elles seront connues. Pour en savoir davantage sur cette campagne, la population est invitée à consulter [le site du MSSS](#).

## **Conclusion**

En cette période où la transmission communautaire du virus est très soutenue, Mme Caroline Barbir, PDG intérimaire du CISSS ainsi que le Dr Richard Lessard, directeur régional de santé publique, unissent leurs voix à celle du premier ministre pour rappeler à la population de la région l'importance de respecter rigoureusement les dernières consignes émises par le gouvernement. Ils l'encouragent de plus à ne pas hésiter à collaborer avec la santé publique et à se faire dépister au moindre doute.

*« Éviter le plus possible les contacts, respecter le couvre-feu, accentuer la distanciation physique, le lavage des mains et le port du masque sont ce que tous, collectivement, nous devons nous engager à faire d'ici le 8 février 2021, et ce, même si c'est contraignant et pénible. Avec la vaccination qui se poursuit, c'est ainsi que nous parviendrons à mettre cet épisode difficile derrière nous et à retrouver une vie normale », de conclure le Dr Richard Lessard.*

– 30 –

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière